

Fonctionner en dispositifs, en plateformes, au service des parcours



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Patrick REY
Formateur PEP 21

Directeur du Dispositif Déficience Intellectuelle des PEP 21, regroupant un IME, un SESSAD et des Services Mutualisés, Patrick REY a mis en place une organisation qui permet de proposer un parcours individualisé s'appuyant sur plusieurs types d'accompagnements : pédagogique, médical, de formation et d'insertion professionnelle, éducatif et social, élaboré avec le jeune et sa famille, en établissement ou à domicile.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tout acteur associatif désirant mettre en œuvre une organisation favorisant les parcours

Groupe de 6 à 12 stagiaires

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée 2 jours de 9h30 à 17h00 / 9h00-17h00

■ Jeudi 12 et vendredi 13 Octobre 2017

■ Jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018

LIEUX DES SESSIONS

■ En vos locaux (nous contacter)

■ Dijon (locaux PEP 21) ■ Créteil (locaux FACE PEP)

TARIF

480 € / personne / 2 jours

Pour un tarif groupe nous contacter

LES



- Un formateur expérimenté qui a mis en place depuis 2008 une organisation en plateformes et qui la fait évoluer tous les jours en parfaite adéquation avec les projets actuels des tutelles et notamment le projet SERAFIN.

FONCTIONNALITÉS PRINCIPALES DE L'OUTIL

- Faire évoluer les pratiques professionnelles et les organisations au service des parcours,
- Identifier les étapes d'un tel projet en fonction de son organisation actuelle.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

État des lieux

- De la notion de prise en charge à la prestation d'accompagnement.
- Du projet d'établissement à la relation de service.
- Du rapport Piveteau à la mission Dessaulle.
- Projet de réforme de la tarification SERAFIN-PH.

De la notion de prestation à la notion de prestataire

- Travailler sa posture - Construire son projet prestataire.

La mutualisation, un moteur

- Quelles prestations ou fonctions mutualisées ?
- Spécialiser des prestations ?
- Construire une architecture en dispositif.
- Vers une organisation cinétique.

Coordonner le parcours de chaque usager

- Quel lien avec les MDPH ?
- Quelle lisibilité pour l'ARS, le Conseil Départemental ?
- L'enjeu du coordonnateur de parcours.
- Les outils techniques de suivi.
- Comment favoriser la participation des usagers et des familles ? Quelle plus value pour l'usager ?

Piloter un dispositif de services partenaires

- Éléments de pilotage RH, finances et patrimoine,
- Construction d'un rapport d'activité prestataire,
- Articulation projet d'établissement, de dispositif, associatif : en phase avec les besoins des usagers ?
- Démarche d'amélioration de la qualité.
- Comment générer une adaptabilité du dispositif ?

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques associés à des apports d'expérience, des échanges sur les pratiques entre professionnels.

Évaluation

- Un questionnaire de satisfaction sera remis aux stagiaires en fin de formation.
- Un questionnaire sera envoyé au cours de l'année afin d'appréhender les impacts de cette formation dans les pratiques professionnelles..